

# Hebdo Canada

Volume 2, No 50

le 11 décembre 1974



Ottawa, Canada.

**État actuel du commerce canadien et perspectives d'exportation, 1**

**Accord de principe relatif à la baie James, 3**

**Visite du couple royal à la Royal Winter Fair, 3**

**Chanteur canadien au Met de New York, 4**

**Succès des programmes d'emploi d'été, 4**

**Visite du premier ministre de l'Iran, 4**

**A King's Landing on fait revivre le passé, 5**

**Aide au Pakistan, 6**

**Programme d'immersion linguistique à l'Université de Colombie-Britannique, 6**

## État actuel du commerce canadien et perspectives d'exportations

*De retour du Brésil le 28 octobre où il avait dirigé une mission commerciale, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie s'adressait le lendemain, soit le 29 octobre, aux membres de l'Association canadienne de l'exportation réunis à Ottawa pour leur assemblée annuelle. Le ministre a alors déclaré qu'il espérait fortement que les exportations de biens et services canadiens atteindraient 400 millions de dollars cette année, soit le double du montant de l'an dernier, et que ces 400 millions seraient doublés au cours des cinq prochaines années. M. Gillespie a aussi parlé de l'état actuel du commerce canadien et des perspectives d'exportations.*

*Voici quelques extraits de sa déclaration:*

...Quel est l'état actuel du commerce canadien? Il semble bon jusqu'ici cette année. Nos exportations au cours des huit premiers mois de 1974 excèdent d'environ 26 p. 100 celles de la même période l'an dernier. Nous entrevoyons pour l'année entière un chiffre sans précédent de 31 milliards de dollars, chiffre bien supérieur au record de 25 milliards enregistré l'an dernier.

\* \* \* \*

Les exportations vers les États-Unis et la Grande-Bretagne n'ont augmenté que de 22 p. 100 au cours des huit premiers mois. Mais nos exportations vers le Japon dépassent déjà de 39 p. 100 celles de l'an dernier. Nos exportations vers les pays du Commonwealth sont en avance de 34 p. 100, vers les pays du Marché commun, de 42 p. 100 et vers l'Amérique latine, de 58 p. 100. Le Brésil a connu, à lui seul, une hausse de plus de 200 p. 100.

Ces chiffres vous démontrent que les efforts déployés pour diversifier nos marchés ont eu du succès. Il n'y a pas si longtemps, nous comptions acheminer environ 70 p. 100 de nos exportations vers les États-Unis. Ce pourcentage est tombé à environ 68 p. 100 l'an dernier et il a continué de baisser soit à 66 p. 100 au cours des huit premiers mois de cette année, alors que la valeur absolue des exportations montait.

Je ne veux induire personne en erreur. Les données statistiques représentent une augmentation importante dans les prix des exportations canadiennes. Elles affichent néanmoins un bon rendement dans les conditions actuelles.

Nous savons qu'il existe des problèmes, surtout du côté des automobiles et du bois d'oeuvre. Les ventes de voitures et de camions se sont maintenues de façon remarquable au Canada en dépit de la crise énergétique. Ce n'est toutefois pas le cas aux États-Unis. Conséquemment, nos exportations d'automobiles vers les États-Unis ont diminué.

La CEE nous a délégué une mission sur les produits forestiers. Les membres de la mission, en provenance de cinq pays membres, ont parcouru le Canada pour se rendre compte de ce que nous accomplissons et pour évaluer nos moyens de leur assurer un approvisionnement garanti de produits forestiers. Nous avons fait connaître clairement aux délégués notre intention d'accroître la proportion de transformation, au pays même, des ressources destinées à l'exportation. Nous avons bon espoir qu'ils ont été impressionnés par ce qu'ils ont vu et qu'un accroissement de nos exportations en résultera.

### L'état des importations

Au même moment, nos importations ont grimpé de nouveau cette année. Elles avaient augmenté de 34 p. 100 à la fin des huit premiers mois.

Notre excédent du commerce de denrées a par ailleurs été réduit à 460 millions de dollars jusqu'ici cette année, par rapport à 1.277 milliard au cours de la même période l'an dernier. Je prévois cependant que notre excédent du commerce de denrées augmentera davantage. Les données saisonnières recueillies jusqu'ici laissent

entrevoir que l'excédent de l'année sera de l'ordre d'environ un milliard de dollars.

#### Perspectives d'exportations

Où en sommes-nous? Quelles sont les perspectives d'accroissement de notre commerce extérieur l'an prochain?

Un important pays exportateur comme le Canada ne peut évidemment pas espérer être à l'abri de la situation économique internationale difficile qui prévaut à l'heure actuelle. Il est probable que la croissance économique de nos principaux marchés en sera affectée au cours de l'année à venir. Malgré tout, je suis assuré que les exportations du Canada continueront d'augmenter en valeur.

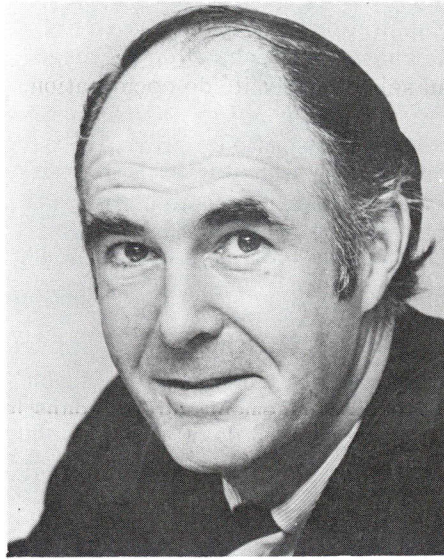
Le gouvernement continuera d'utiliser les meilleures méthodes possibles pour accroître les exportations et découvrir de nouvelles techniques... Je suis assuré que les exportateurs canadiens feront de même.

Le premier ministre est allé transmettre notre message d'échanges commerciaux accrus jusqu'en Europe la semaine dernière. J'ai dirigé des missions commerciales au Brésil, au Mexique et au Moyen-Orient cette année. J'en suis revenu fort encouragé.

En revenant du Mexique, j'ai déclaré qu'il y existait un marché de un milliard de dollars pour les biens et services du Canada. De retour du Moyen-Orient, j'ai estimé que les Canadiens pourraient écouler des produits d'une valeur de deux milliards sur ce marché. Et j'en suis convaincu.

Ces missions ont été suivies d'efforts redoublés pour leur donner suite. Les délégués commerciaux ont parcouru le Canada et ont fait connaître les possibilités commerciales. J'espère que nous serons très prochainement en mesure d'entamer la négociation d'accords commerciaux avec l'Iraq, l'Iran et l'Arabie Saoudite. Les accords permettront de poursuivre les entretiens avec les plus hautes autorités sur des questions d'intérêt mutuel, par l'entremise de commissions bipartites.

Nous avons déjà négocié des ventes de 100 millions avec le Mexique par suite de notre visite dans ce pays en février. Nous poursuivons activement nos pourparlers bilatéraux avec ce pays afin d'assurer la participation du Canada aux développements de l'énergie électrique, de l'agriculture, du transport etc.



M. Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce

Nous continuons d'oeuvrer sur le plan du Marché commun. Plus d'un tiers des débours du ministère pour les foires et missions commerciales seront acheminés vers l'Europe l'an prochain. Plus d'un tiers de notre personnel de délégués commerciaux à l'étranger est en poste en Europe.

Nous cherchons à faciliter l'accès aux marchés de la Communauté économique européenne élargie. Nous nous efforçons d'éclaircir ce qui nous reste en fait d'obligations à l'égard du GATT à la lumière de l'entrée de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande dans la Communauté économique.

Vous savez sans doute que le premier ministre s'est entretenu avec les autorités françaises la semaine dernière. Les résultats de leurs entretiens se sont traduits par un plus grand besoin d'étendre le commerce entre les deux pays.

C'est pourquoi, on a formé deux groupes de travail. Ils tenteront d'identifier les possibilités d'accroître les relations dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie en général; du côté industriel, le secteur du transport sera le premier à faire l'objet d'une étude. Les ministres des deux pays se sont également entendus pour la prochaine réunion du Comité économique mixte franco-canadien... qui aura lieu au début de l'année prochaine à Ottawa. Les problèmes relatifs à l'expansion du commerce bilatéral seront les principaux sujets à l'étude.

A Bruxelles, le premier ministre s'est entretenu avec le président et d'autres

membres de la Commission de la CEE. On a convenu de part et d'autre que le temps était venu d'entreprendre les démarches nécessaires pour intensifier les liens entre le Canada et la Communauté. Ils ont également convenu que des échanges sur la nature et l'étendue des négociations débuteraient dans un avenir rapproché...

Nous avons précisé les perspectives de ventes en Europe orientale. Ici encore, il reste beaucoup de chemin à parcourir avant de convaincre les organismes d'achats de ces pays que la technologie, l'ingénierie et les méthodes d'exécution du Canada sont les meilleures qui soient.

Nous voyons d'un oeil optimiste nos futures relations commerciales avec le Japon. Lors de son séjour au Canada le mois dernier, le premier ministre Tanaka a déclaré que le marché japonais était disposé à accueillir des produits finis aussi bien que des matières premières. Nous y voyons une invitation d'y poursuivre nos efforts au profit des exportateurs de produits manufacturés.

Tout en poursuivant nos efforts de diversification des marchés, nous n'ignorons pas nos vieux amis des États-Unis. Ils sont encore nos meilleurs clients, mais nous voulons qu'ils nous achètent une plus forte quantité de produits finis, nos produits manufacturés. Pourtant nos exportations de ces produits finis aux États-Unis sont à la baisse pour ce qui est de la proportion de l'ensemble de notre commerce avec ce pays. Et ce, à un moment où un marché pour de tels produits existe aux États-Unis.

C'est une situation inacceptable. Il nous faut la corriger. Je voudrais voir, par exemple, les fabricants canadiens d'automobiles investir davantage au Canada. J'ai déclaré aux présidents des sociétés canadiennes l'été dernier que leurs investissements au Canada devraient se faire à un rythme tel que l'expansion de la production canadienne atteindrait l'accroissement des occasions de ventes au Canada, aux États-Unis et dans les pays tiers.

\* \* \* \*

#### Entreprises conjointes

L'entreprise conjointe offre de nouveaux débouchés à l'exportateur canadien entreprenant, tant sur les marchés traditionnels que nouveaux. Une entreprise conjointe est établie en vertu d'une entente entre une société cana-

## Accord de principe relatif à la baie James

Cet article est un résumé des principaux éléments que renferme l'Accord de principe signé le 15 novembre, à Montréal, par les Cris de la baie James, les Inuit du Nord du Québec, la province de Québec et le Gouvernement du Canada.

L'Accord renferme certains des termes selon lesquels environ 10,000 Inuit et Cris du Nord du Québec céderont leurs intérêts à l'égard d'environ 400,000 milles carrés de territoires — pratiquement toute la partie du Québec sise au nord du 52e parallèle, plus une partie sise entre les 49e et 52e parallèles.

Les Cris de la baie James, les Inuit du Nord du Québec, les Gouvernements fédéral et provincial, la Société d'énergie de la baie James, la Société de développement de la baie James et la Commission hydro-électrique du Québec sont les parties à l'Accord.

Le Gouvernement fédéral paie \$32,750,000, soit la moitié du règlement comptant total (\$75 millions), parce qu'il est en partie responsable de l'indemnisation des autochtones pour l'extinction de leurs intérêts dans cette région du Québec cédée à la province en vertu de la Loi de 1898 sur l'extension des frontières.

L'Accord de principe prévoit un règlement définitif qui comprendra:

**Territoire** — 5,250 milles carrés (terres de catégorie 1) seront données aux autochtones, dont 1,274 milles carrés constitueront une réserve indienne. Le reste sera détenu sous forme de copropriété assujétie à la juridiction provinciale. La superficie des terres qui serviront de réserve est fondée sur une norme de 640 acres par famille de cinq personnes, chiffre découlant des traités.

— Une étendue additionnelle de 60,000 milles carrés sera accordée à titre de territoire exclusif de chasse, de pêche et de piégeage pour les autochtones (terres de catégorie 2).

— Les autochtones jouiront de droits exclusifs de piégeage. Ces droits exclusifs s'étendront à certaines espèces à travers tout le territoire à l'extérieur des terres de catégories 1 et 2.

**Chasse, pêche et piégeage** — Outre les droits exclusifs sur certaines espèces et certaines terres, les autochtones partageront, à titre égal avec des

représentants du gouvernement, l'administration et le contrôle d'un régime de chasse, de pêche et de piégeage, au sein d'un Comité de coordination.

**Indemnisation** — Les autochtones recevront une somme de \$150 millions, libre d'impôts, dont \$75 millions en espèces qui leur seront versés sur une période de 10 ans à compter de la signature de l'accord définitif, et \$75 millions en redevances devant provenir du projet hydro-électrique.

De plus, les autochtones toucheront 25 p. cent des redevances provenant de tout aménagement entrepris dans le territoire en-deçà de 50 ans de la date du règlement. Ce dernier versement se poursuivra pendant 20 ans pour chacun de ces aménagements.

La province conserve les droits sur les minéraux et le sous-sol, mais elle doit négocier avec les autochtones une compensation pour toute exploitation des terres de catégorie 1.

L'Accord prévoit un programme de compétence provinciale qui doit assurer un revenu annuel minimum à ceux qui désireront continuer à vivre de la chasse, de la pêche et du piégeage.

**Programmes** — Les programmes et les caisses de financement des Gouvernements fédéral et provincial, ainsi que les obligations de ces gouvernements, continueront de s'appliquer aux autochtones, selon les critères établis de temps à autre.

**Administration locale** — L'Accord confie aux autochtones l'administration locale et régionale de leurs territoires et leur permettra d'assumer des responsabilités supplémentaires à l'é-

gard des programmes.

**Développement des autochtones et mesures économiques** — Les autochtones auront priorité en ce qui a trait à certains contrats découlant de projets. Le gouvernement provincial financera aussi des programmes de formation professionnelle, de services de placement, de promotion économique de l'industrie du piégeage et des installations touristiques.

**Développement futur et protection de l'environnement** — Il est prévu que le règlement définitif renfermera des déclarations sur l'impact écologique de tout développement futur dans le territoire et assurera la participation des autochtones aux décisions quant à l'opportunité de ces projets et aux conditions qui les régiront.

En plus de ces conditions qui ont trait à l'extinction du titre de propriété des autochtones sur le territoire, l'Accord prévoit de vastes modifications et mesures réparatrices au projet hydro-électrique en vue de minimiser autant que possible l'impact sur les collectivités autochtones et sur leur mode de vie. Ces frais sont estimés à plus de \$200 millions.

## Visite du couple royal à la Royal Winter Fair

La princesse Anne et le capitaine Mark Phillips ont terminé une brève visite non officielle en Ontario le 18 novembre par un dernier coup d'oeil à la *Royal Winter Fair*, à Toronto; la princesse avait inauguré cette foire le jour de son arrivée, le 15 novembre.

Le couple royal, qui était l'invité de la *Royal Winter Fair*, s'y est rendu quatre fois; la princesse Anne a remis quelques-uns des prix accordés.

Le programme de cette visite, leur deuxième au Canada depuis leur mariage il y a un an, comprenait une invitation de l'industriel E.P. Taylor à sa propriété d'Oshawa, un vol au-dessus des chutes Niagara, un voyage à Hamilton, une randonnée à cheval sur les terrains de la ferme Northcliffe, propriété du lieutenant-colonel Charles Baker, et un dîner intime offert par M. et Mme Eric Phillips à Toronto. Ils ont aussi assisté à une réception à l'intention des membres de la presse et à un dîner offert aux concurrents internationaux de la foire, de même qu'au *Fairbank Stakes* à la piste de Greenwood.

## Levée de l'injonction provisoire

Le 21 novembre, la Cour d'appel du Québec a levé l'injonction provisoire prononcée le 15 novembre 1973, qui bloquait le projet hydro-électrique de la baie James. L'injonction avait été suspendue afin de permettre la poursuite des travaux en attendant un jugement définitif.

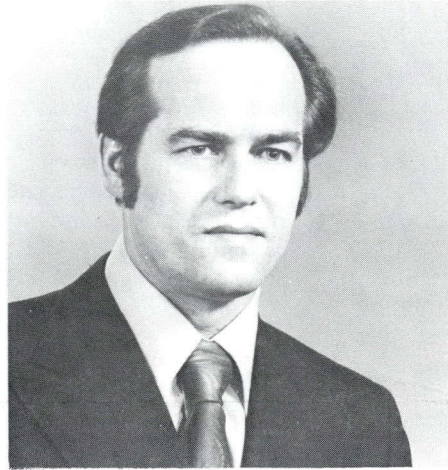
La Cour qui a rendu le jugement du 21 novembre, qui fait suite à la signature d'un Accord de principe entre les parties impliquées, déclare que l'injonction provisoire n'était pas justifiée sur le plan judiciaire en raison du manque de preuves permettant de démontrer que la population indigène détient des droits précis sur le territoire dont elle revendique la possession.

### Chanteur canadien au Met de New York

Cornelis Ophthof baryton membre de la *Canadian Opera Company*, fera ses débuts au Metropolitan Opera de New York au cours de la saison 1975-1976 dans des présentations de *Aïda* et *La Traviata* de Verdi, et il partagera la vedette avec Joan Sutherland dans une nouvelle présentation du Metropolitan d'une oeuvre de Bellini intitulé *I Puritani*.

Acclamé pour son rôle de Germont dans la récente présentation de *La Traviata* par la *Canadian Opera Company* au Centre O'Keefe, le chanteur d'origine néerlandaise est membre de la Compagnie depuis 15 ans et au cours des saisons à Toronto, il a tenu plusieurs rôles tels que ceux de Valentin dans *Faust* de Gounod, Eisenstein dans *Die Fledermaus* de Strauss, Escamillo dans *Carmen* de Bizet, Enrico dans *Lucia di Lammermoor* de Donizetti, Amonasro dans *Aïda* et Figaro dans *Le Barbier de Séville* de Rossini. Lors de la tournée nationale de la Compagnie, il a également joué le rôle de Malatesta dans *Don Pasquale* de Donizetti et celui de Guglielmo dans *Così fan tutte* de Mozart.

M. Ophthof a quitté la Hollande pour venir au Canada en 1949 et cinq ans après il entreprit sa carrière de chanteur. Après avoir suivi à Vancouver les cours de la soprano hollandaise Catharina Hendrikse, il a obtenu des bourses qui lui ont permis d'étudier pendant deux ans au *Royal Conserva-*



Cornelis Ophthof

*tory Opera School* de Toronto; par la suite, il s'est mérité le premier prix au Festival des talents classiques de Radio-Canada en 1960. Il a acquis très rapidement une expérience professionnelle grâce aux nombreux rôles que lui a confiés la *Canadian Opera Company* et à sa participation à des opéras et des concerts radiodiffusés ou télédiffusés sur les ondes de Radio-Canada.

En 1965, le baryton s'est joint à Joan Sutherland pour une longue tournée en Australie, au cours de laquelle il a tenu les rôles de Germont, Belcore dans *l'Elisir d'Amore* de Donizetti, Enrico et Valentin. Il a par la suite enregistré *Beatrice di Tenda* avec Mlle Sutherland pour la maison London et il a tenu le rôle-titre dans *Don Giovanni* de Mozart dans le cadre du Festival Stratford de 1966.

tains d'entre eux n'ont ouvert leurs portes qu'à la fin de l'été et n'ont donc contribué que dans une faible mesure à trouver des emplois aux étudiants. Agriculture-Jeunesse, une série de programmes provinciaux financés par le Gouvernement fédéral, a trouvé des emplois à 6,000 étudiants canadiens dans le domaine de l'agriculture.

Le Secrétariat d'État avait également divers programmes, dont celui des Auberges de jeunesse, celui des Cours de langue, un programme de Voyages-échanges et un programme de Services communautaires pour étudiants, qui ont fourni des emplois intéressants à quelque 10,000 étudiants.

Le ministère de la Défense nationale, dans le cadre de ses programmes d'instruction des cadets, d'instruction de la Force de réserve et d'aide à la collectivité, a réussi à employer 8,000 étudiants, et le Programme d'emplois d'été de la Commission de la Fonction publique en a employé environ 4,500.

Enfin, dans le cadre d'autres programmes des ministères de la Santé nationale et du Bien-être social, de la Consommation et des Corporations et des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1,400 étudiants ont trouvé du travail.

En résumé, au cours de juillet, le mois de "pointe", le Programme des activités et de l'emploi d'été des étudiants a aidé plus de 48,000 jeunes. En outre, le programme offrait des services grâce auxquels 200,000 étudiants ont été placés au cours de l'été.

### Succès des programmes d'emploi d'été

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé qu'au cours de l'été dernier, 1,061,000 étudiants comptant poursuivre leurs études à l'automne sont entrés sur le marché du travail, et que 996,000 d'entre eux ont trouvé un emploi, soit 62,000 de plus qu'à la même époque l'an passé.

Les divers éléments du Programme d'emploi d'été des étudiants et les programmes semblables des gouvernements provinciaux ont très heureusement complété les activités du secteur privé. Mentionnons, entre autres programmes créateurs et innovateurs. Perspectives-Jeunesse qui, cette année, a financé quelque 3,800 projets

communautaires à travers le Canada et a fourni du travail à plus de 27,000 jeunes Canadiens.

On a ouvert 263 Centres de Main-d'oeuvre du Canada pour étudiants, dont le personnel était composé d'étudiants; ces Centres ont placé plus de 200,000 étudiants et ont mis en oeuvre, pour la première fois, le Programme de mobilité pour les étudiants, grâce auquel ceux-ci ont pu trouver des emplois ailleurs que dans les collectivités où ils vivaient. On a aussi installé des services de placement dans les auberges de jeunesse, grâce auxquels 2,676 étudiants-voyageurs ont été placés. Les Services de main-d'oeuvre agricole du Canada, qu'on retrouve dans 35 régions, constituent une autre innovation. Cependant, cer-

### Visite du premier ministre de l'Iran

Le premier ministre a annoncé que le premier ministre de l'Iran, M. Amir-Abbas Hoveyda, séjournera au Canada du 9 au 14 décembre 1974.

Il est prévu que, en plus des entretiens qu'il aura à Ottawa avec M. Trudeau et d'autres ministres fédéraux, le premier ministre Hoveyda rencontrera plusieurs dirigeants provinciaux et municipaux en Ontario et au Québec.

Cette visite, la première qu'un premier ministre de l'Iran rende au Canada à titre officiel, souligne l'importance croissante qu'ont prises en peu de temps les relations canado-iraniennes, notamment en matière économique et commerciale. M. Trudeau avait fait un bref séjour en Iran en janvier 1971

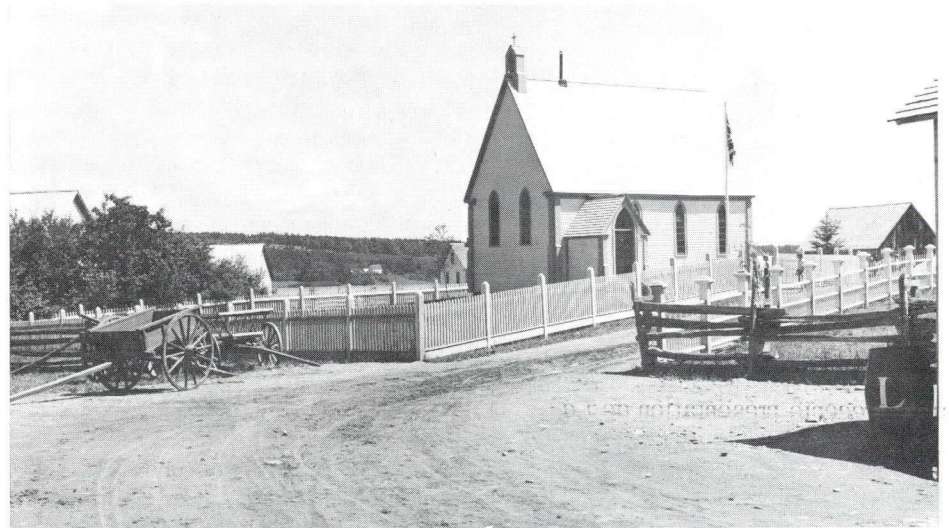
### A King's Landing on fait revivre le passé

Une visite au village de King's Landing, à 23 milles au nord-ouest de Fredericton (Nouveau-Brunswick), c'est un plongeon dans l'histoire. Tout à coup, vous êtes transporté au début du XIXe siècle, entouré de bâtiments minutieusement restaurés et habités par des familles habillées à l'ancienne et vaquant aux mêmes tâches que leurs ancêtres.

L'aménagement de ce petit village historique a été réalisé en vertu d'une série d'ententes entre les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick. Jusqu'à maintenant, le ministère de l'Expansion économique régionale a consacré environ 3,5 millions de dollars à ces travaux qui ne sont pas encore terminés. Au cours des trois prochaines années, on se propose de construire une scierie et une meunerie authentiques du XIXe siècle, de refaire l'intérieur de plusieurs maisons et de construire une meilleure route d'accès à partir de la Transcanadienne.

#### Avantages économiques

La construction de King's Landing a



permis d'employer en moyenne 50 personnes à plein temps durant les sept dernières années, le personnel doublant au cours de la saison touristique. Bon nombre d'entre elles ont ainsi la possibilité d'apprendre les techniques de restauration des bâtiments et du mobilier, la maçonnerie et des métiers artisanaux presque oubliés comme le filage, le tissage, la teinture, le forgeage et l'ardoisage.

Un porte-parole de l'Administration des ressources historiques du Nouveau-Brunswick, organisme responsable de la mise en oeuvre du projet, a déclaré à l'inauguration officielle en juillet dernier que King's Landing était l'un des actifs les plus importants de la province aux points de vue économique et éducatif, parce qu'il offre aux étudiants une occasion unique de voir le passé vivre dans le présent et qu'il attire chaque année des milliers de visiteurs, permettant ainsi de retenir les touristes au Nouveau-Brunswick.

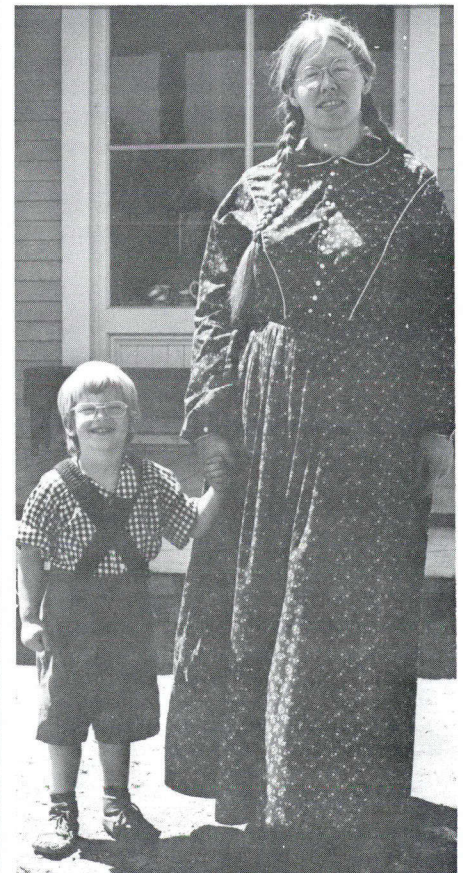
King's Landing n'a jamais vraiment existé comme agglomération. Il a en grande partie été créé à partir des bâtiments récupérés de la région qui constitue maintenant le réservoir du barrage Mactaquac, avant que l'ouverture du barrage ne crée ce lac artificiel de 90 milles.

#### Le passé dans le présent

Afin de donner une idée générale de la vie dans la vallée de la St-Jean entre 1790 et 1870, on a construit sur l'emplacement de 300 acres, 11 habitations, une auberge, un magasin, une église, une salle communautaire, un atelier de forgeron, deux fermes d'époque et une douzaine de jardins. Les bâtiments

renferment des dizaines de milliers d'objets anciens tous identifiés, documentés et restaurés.

Même inachevé, King's Landing a été ouvert au public durant les trois dernières saisons et le nombre de visiteurs a dépassé de loin les attentes. Bien qu'il soit attrayant à l'heure actuelle, le village le sera davantage encore dans deux ou trois ans, quand la nature aura effacé les inévitables marques laissées par la construction. (Tiré de l'édition d'octobre de *Télescope*.)



## Aide au Pakistan

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que le Canada fournira au Pakistan six millions de dollars en prêts et subventions pour aider ce pays à réaliser son programme national de prospection de pétrole et de gaz naturel.

Le Pakistan a été durement frappé par la hausse vertigineuse des prix du pétrole. Comme il importe environ 85 p. 100 du pétrole qu'il consomme, le Pakistan devra, cette année, déboursier quelque 350 millions de dollars à ce titre, soit cinq fois plus que l'année dernière.

Afin de réduire sa dépendance à l'égard des importations de pétrole, le Gouvernement du Pakistan a pris des mesures pour encourager la prospection. Il a en effet doublé le budget de la *Oil and Gas Development Corporation*, établie en 1961, dans le but de trouver et de mettre en valeur des gisements de pétrole et de gaz naturel. Il offre aussi divers avantages aux sociétés privées pour les encourager à redoubler leurs efforts de prospection.

Certains indices portent à croire que le Pakistan serait doté de réserves importantes de pétrole et de gaz naturel. Des études ont permis de trouver, sur près de 80 p. 100 de son territoire, des bassins sédimentaires qui, dans d'autres parties du monde, renferment des gisements de pétrole et de gaz naturel.

La prospection est entravée, toutefois, par une pénurie de matériel moderne qui permettrait de recueillir suffisamment d'informations sur les gisements pour intéresser les sociétés privées et les amener à présenter des soumissions en vue d'obtenir des permis de prospection et de forage.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

L'aide canadienne obviara au problème en fournissant du matériel moderne de collecte de données sismiques ainsi qu'un appareil de traitement des données géologiques.

Le Pakistan se procurera ce matériel grâce à un prêt de cinq millions de dollars consenti par l'Agence canadienne de développement international.

L'ACDI consent en outre une subvention d'un million de dollars en vue d'enseigner à des ingénieurs, des géologues et des géophysiciens pakistanais à se servir du matériel.

## Programme d'immersion linguistique à l'Université de Colombie-Britannique

Dès janvier prochain, le Centre d'éducation permanente de l'Université de Colombie-Britannique offrira un nouveau programme d'immersion linguistique aux personnes qui veulent apprendre l'une des deux langues officielles ou même les deux. Dans le cadre de ce programme, les étudiants seront accueillis dans des familles francophones et anglophones de Vancouver.

Le Centre a déjà reçu des demandes de renseignements du Japon, de l'Iran et du Mexique. Une partie du cours pourrait comprendre des spectacles en français et des visites dans des restaurants français.

## État actuel du commerce canadien...

(suite de la page 2)

dienne et un partenaire local qui permet de tirer profit d'une situation particulière qui existe dans le pays du partenaire commercial et qui requiert une mise de fonds et des services technologiques et de gestion.

La méthode traditionnelle de vendre des produits finis ne suffit plus dans certaines parties du monde. La politique de développement industriel de nombreux pays fait que les entreprises conjointes sont la seule façon de s'y implanter.

Le gouvernement croit que les entreprises conjointes seront un gage de sérieux de nos engagements à longue échéance à l'égard du progrès économique des pays partenaires. Elles permettront du même coup de renforcer et d'élargir les relations entre le Canada et le monde des affaires d'outre-mer.

\* \* \* \*

A titre d'exemple de réussite d'une entreprise conjointe, citons celle de *McMillan Bloedel* dans l'exploitation d'une scierie en Malaisie et en Indonésie. Cette société canadienne s'est jointe à *Jardine Matheson* de Hong Kong, une entreprise où des intérêts privés et du gouvernement local y sont mêlés.

\* \* \* \*

Le ministère a en outre mis en oeuvre d'autres méthodes évoluées de mise en marché. On est à élaborer un programme d'aide aux projets clés en mains. Il faudra consentir plus d'aide directe aux sociétés qui entreprendront de vastes projets d'investissements.

Mon ministère a mis sur pied un programme d'assurance en collaboration avec *Reed Shaw Stenhouse Ltd.*, la plus importante firme de courtage au Canada, afin d'accorder une protection contre les risques encourus par les projets clés en mains d'outre-mer.

\* \* \* \*

## Maisons d'échange

...Nous devons examiner cette question des maisons d'échanges, propriété des gouvernements, dans une perspective nationale et internationale. Les maisons d'échanges étatiques pourraient causer des déséquilibres à l'intérieur des marchés nationaux. Ils pourraient "balkaniser" nos efforts d'échanges commerciaux et créer une concurrence interprovinciale qui pourrait présenter des dangers.

\* \* \* \*

J'ai un penchant personnel en faveur d'un rôle du gouvernement qui consiste à aider et à encourager l'entreprise privée et non pas de concurrencer avec elle. Vous le pensez sans doute aussi. J'aimerais connaître l'opinion du monde des affaires sur ces questions. Comme vous le savez, je suis en pourparlers avec plusieurs provinces à ce sujet et j'attends le moment opportun pour en discuter avec elles.

Le gouvernement aidera certainement les sociétés qui le méritent. J'ai donné un aperçu de certaines de nos initiatives à cet égard et j'encourage tous les industriels à profiter de ce que nous leur offrons.

Je crois qu'en raison de la situation mondiale actuelle, avec la concurrence internationale plus serrée que nous devons affronter, une collaboration plus étroite entre le gouvernement et l'industrie s'impose plus que jamais....